



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE



DOSSIER DE PRESSE

- VENDREDI 14 JUILLET 2017 -



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

CÉRÉMONIE

La commémoration de la Fête Nationale du 14 juillet 2017 à Papeete a été présidée par M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, en présence des hautes autorités de l'Etat et du Pays.

La cérémonie a débuté à **09H45**, au Monument aux Morts de Papeete, elle a comporté un défilé à pied et motorisé, sur l'avenue Pouvana'a a Oopa.

Le défilé à pied était composé d'un élément de la Gendarmerie nationale, de la Marine, du détachement Terre, du détachement Air, de la Police nationale, du Régiment du Service Militaire adapté de Polynésie française (RSMA), du groupement de Soutien de la Base de Défense (GSBdD), de la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI), de la Direction des Infrastructures de la Défense (DID) du Centre Régional de Formation (CRF) de l'Administration pénitentiaire et des Sapeurs-Pompiers.

Le défilé motorisé était composé d'un élément de la Gendarmerie nationale, du détachement Terre, du Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique, de la police nationale, de véhicules du RSMA, d'un détachement de sapeurs-pompiers et de la protection civile, soit environ une trentaine de véhicules.





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE



09h45 : Arrivée du Commandant des troupes

Inspection des troupes

Honneur aux emblèmes

10h00 : Arrivée des autorités

Salut au drapeau de la Gendarmerie nationale par les autorités civiles et le Contre-Amiral

Revue des troupes par le Contre-Amiral et le Commandant des troupes

10h10 : Remise des décorations

10h40 : Défilé des troupes à pied puis défilé motorisé

10h55 : Fin de la cérémonie

11h00 : Réception organisée dans les jardins de la résidence du Haut-Commissaire



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

REMISE DE DÉCORATIONS



Chevalier de la Légion d'Honneur, remise par le Contre-Amiral Denis BERTRAND, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au :

- Lieutenant-colonel Nicolas BOMONT
- Commandant Daniel ZEGGADA
- Capitaine Bruno MEYNET

Chevalier de la Légion d'Honneur, remise par le Colonel Pierre CAUDRELIER, Commandant la gendarmerie pour la Polynésie française, au :

- Lieutenant-colonel Alain ATGER

Chevalier de la Légion d'Honneur, remise par le Lieutenant-colonel Philippe PAYRE, Commandant le régiment du service militaire adapté, au :

- Lieutenant-colonel Philippe PELLETIER



Médaille militaire, remise par le Contre-Amiral Denis BERTRAND, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, à :

- Adjudant-chef Denis BILLIG
- Adjudant-chef BOISGUERIN
- Adjudant-chef PINAUD



Chevalier de l'Ordre national du mérite, remise par M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, à :

- Mme Makau FOSTER épouse DECUVELLERIE
- Brigadier major réserviste, Francis TAPARE
- Mme Marie-Laure DENIS
- Commandant de police Jean-Louis ROATTINO



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

RAPPEL HISTORIQUE la Fête Nationale du 14 juillet

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet. Elle se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires : la prise de la Bastille de 1789 et la fête de la Fédération de 1790.

Le 14 juillet 1789 : la prise de la Bastille

La fête nationale commémore d'abord le 14 juillet 1789, première journée révolutionnaire à portée symbolique. Durant cette période, une grande agitation règne à Paris. **Face au mécontentement populaire, le Roi réunit les Etats généraux, une assemblée des représentants de la noblesse, du clergé et du tiers-état.** Ces derniers demandent une réforme des institutions et, le 9 juillet, se proclament Assemblée nationale constituante.

L'initiative inquiète le Roi qui fait venir en secret des régiments suisses et allemands à proximité de Versailles. La rumeur court que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés.

Au matin du 14 juillet, des Parisiens en colère vont chercher des armes aux Invalides, puis se dirigent vers la vieille forteresse royale de la Bastille, en quête de poudre. Après une journée de fusillade, et grâce au ralliement de gardes nationaux, les Parisiens s'en emparent et entament sa démolition. Ils ne libèrent que quelques prisonniers. Cette journée qui marque le début de la Révolution, resta dans les mémoires comme un jour de liberté.



Prise de la Bastille le 14 juillet 1789, collection De Vinck (XVIIIe siècle)©BnF

La fête nationale fait aussi référence à un autre événement moins connu : la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le 14 juillet 1790 : fête de la Fédération

Depuis l'été 1789, partout dans les provinces françaises, se sont créées des "fédérations" régionales de gardes nationaux. Une réaction à l'affaiblissement du pouvoir central. **Afin de contrôler ce mouvement spontané, la Commune de Paris, sous l'impulsion de Lafayette, décide de fonder une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales et de les réunir à Paris le 14 juillet.** La cérémonie est censée célébrer la prise de la Bastille, mais aussi apporter un semblant d'ordre et d'unité dans un pays en crise. Le jour dit, 14 000 soldats fédérés arrivent à Paris et défilent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars.

Sur une esplanade aménagée pour l'occasion, une grande messe est célébrée, à la suite de quoi le Roi Louis XVI jure de maintenir "la Constitution décidée par l'Assemblée nationale". Les 400 000 Parisiens présents ce jour-là acclament leur souverain : la monarchie n'est donc pas remise en cause. **L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire.**

1880 : le 14 juillet devient fête nationale

Pendant près d'un siècle, la commémoration du 14 juillet est abandonnée. Elle réapparaît en 1880, sous la 3^{ème} République. **Le régime, pour se consolider, cherche à construire un nouvel imaginaire national, autour de symboles républicains.** C'est ainsi que la Marseillaise devient hymne officiel et le 14 juillet fête nationale. Mais la proposition qui émane du député de la Seine, Benjamin Raspail, n'est pas accueillie unanimement par l'Assemblée. Certains députés mettent en cause la violence du 14 juillet 1789. Et c'est finalement autour du 14 juillet 1790 que se fait le consensus.

En 1880, pour la première fête nationale, la République fait les choses en grand. Un défilé militaire est organisé sur l'hippodrome de Longchamp devant 300 000 spectateurs, en présence du Président Jules Grévy. **Ce défilé militaire, toujours en vigueur, s'inspire aussi du défilé des gardes fédérés de 1790.**

Aujourd'hui, le 14 juillet connaît toujours un grand succès en France métropolitaine ou en Outre-mer. A Paris, le traditionnel défilé militaire sur les Champs-Élysées est un événement très attendu par la population. En Polynésie française, cet événement très populaire est célébré à Papeete et dans la plupart des communes des 5 archipels, sous le signe de la fraternité.

(Sources : elysee.fr)